

PÂTURER DES SURFACES DE MARAIS TOUT EN MAINTENANT DE BONNES PERFORMANCES DE CROISSANCE SUR UN LOT DE GÉNISSES ALLAITANTES

La ferme de Raymond Lemonnier est une ferme de bovins allaitants située au bord du marais de l'Aure, dans le Bessin. L'éleveur connaît l'intérêt des surfaces de marais et les intègre pleinement dans l'alimentation du troupeau, particulièrement pour les lots d'animaux à besoins alimentaires plus faibles.



RAYMOND LEMONNIER

Commune : Colombières, Calvados (14)

Surface : 124 ha de SAU dont 110 ha en prairies naturelles, 11 ha de maïs et 3,5 ha en prairie temporaire ressemé récemment.

Troupeau : 100 vaches allaitantes Charollaises. L'ensemble des animaux sont gardés au moins deux ans après leur naissance et partent finis. 35 génisses sont gardées pour le renouvellement. Il y a deux périodes de vêlages (printemps et automne).

Production et commercialisation : Production de viande pour différentes filières, l'ensemble des animaux sont gardés et engraisés. Des génisses vendues à 2,5 ans à 380 kg de carcasse, des mâles de moins de 24 mois à 430 kg de carcasse et réformes sous contrat quand moins de 9 ans.

Stratégie générale de la ferme

Raymond Lemonnier a évolué vers un système allaitant quelques années après la reprise de l'exploitation familiale.

L'éleveur dispose de plusieurs débouchés lui permettant de mieux valoriser les animaux nés sur l'exploitation. Globalement, la plupart des jeunes bovins mâles, génisses et vaches de réforme sont vendus engraisés et prêts à être abattus.

L'objectif de l'éleveur est de stabiliser le système qui permet de rémunérer le chef d'exploitation. Selon l'éleveur, la stratégie pour maintenir le niveau de revenu passe par un maintien de la production de viande actuelle. Il est donc inenvisageable de voir la productivité du troupeau diminuer.

L'organisation du calendrier zootechnique est rythmée par deux périodes de vêlages (automne et fin d'hiver) qui permet de produire de la viande régulièrement au cours de l'année.

Les prairies naturelles sont au service de l'alimentation des animaux, soit par le pâturage soit par stockage. Récemment, l'éleveur a repris des surfaces supplémentaires en marais afin de mieux sécuriser l'alimentation de son troupeau. En effet, depuis quelques années, Raymond Lemonnier voit apparaître des périodes de manque d'herbe pâturable en belle saison, ceci notamment sur les surfaces hors marais. L'affouragement devient inévitable pour certains lots d'animaux, notamment pour assurer de bons débuts de lactation lors des vêlages de septembre-octobre. Les parcelles de marais récupérées sont ainsi fauchées en foin pour combler les besoins supplémentaires. L'éleveur ne dénigre pas la qualité des parcelles de marais mais conforte l'idée qu'il est important de limiter la dynamique du Jonc pour assurer une bonne qualité de fourrage. La vision est essentiellement portée sur la qualité nutritive du fourrage récolté ou pâturé.

Déclencheur de l'expérience

Les discussions avec Raymond Lemonnier ont permis de mieux comprendre l'organisation du pâturage sur la ferme et l'importance des parcelles de marais pour l'alimentation au pâturage de certains lots. Cette pratique consistant à faire pâturer des lots de génisses dans le marais est intéressante à la fois pour satisfaire au mieux les besoins alimentaires mais aussi un gage de sécurité alimentaire dans un contexte climatique changeant. Prendre du recul en comprenant mieux la pratique mise en place et les résultats obtenus semble être pertinent pour l'éleveur dans ce contexte de changement climatique.

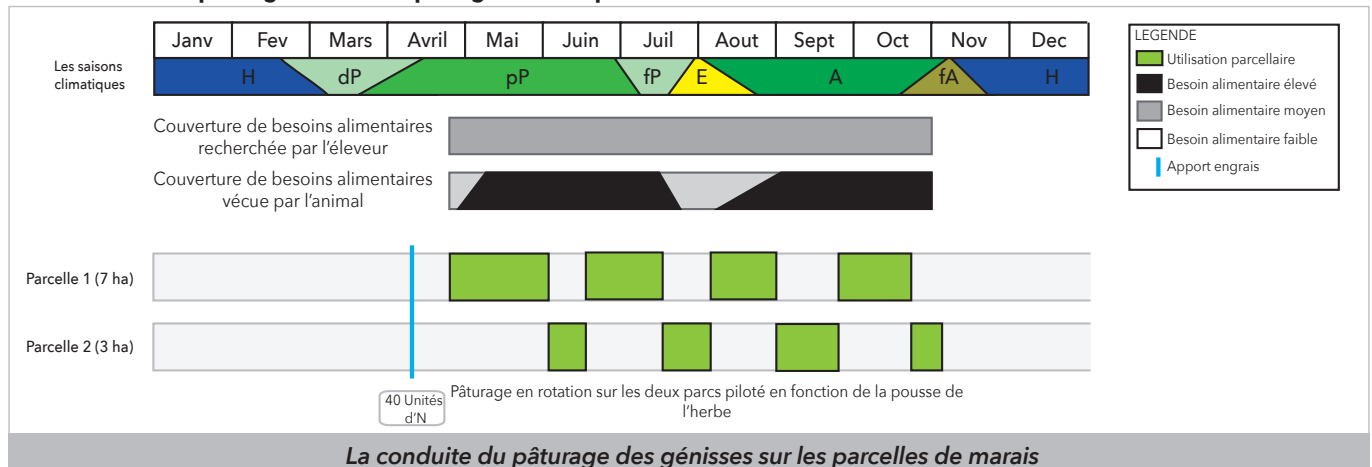
Objectif de l'éleveur

SÉCURISER LE PÂTURAGE D'AVRIL À OCTOBRE sur deux parcelles de marais pour un lot de génisses tout en maintenant un niveau de croissance élevé avant la finition en bâtiment. Ceci est le gage d'un maintien du revenu.

Pratique mise en œuvre par l'éleveur

Le lot de génisse concerné par le retour d'expérience pâture d'avril à octobre deux parcelles situées dans le marais de l'Aure. Inondées en hiver, elles restent saines le restant de l'année, entre autres du fait de la gestion de l'eau entreprise par l'éleveur en partenariat avec les chasseurs et les pêcheurs.

> Une conduite de pâturage alternant le passage sur deux parcelles



> Gestion du nombre d'animaux et de l'arrivée sur la parcelle en fonction de la pousse

La mise à l'herbe du lot de génisses se fait en conditions de portance adéquates, autour du 15 avril et lorsque la végétation a déjà bien commencé à pousser. Ceci est dépendant de la date de retrait de l'eau à la suite des crues hivernales et des conditions climatiques du début de printemps. De plus, en fonction de la croissance de l'herbe, l'éleveur va adapter le nombre de génisses qui seront placées sur les parcelles. Par exemple, en 2019, 33 animaux de 1 à 2 ans ont pu passer l'année, grâce à une bonne croissance de l'herbe induite par de bonnes conditions climatiques (temps de submersion court, période estivale réduite, irrigation régulière par les canaux...). Pour 2020, les conditions ont été quelques peu perturbées (pâturage intense en 2019, submersion longue et tardive en début d'année...), ce qui a poussé l'éleveur à réduire l'effectif présent sur cette zone de marais, seulement 23 génisses.

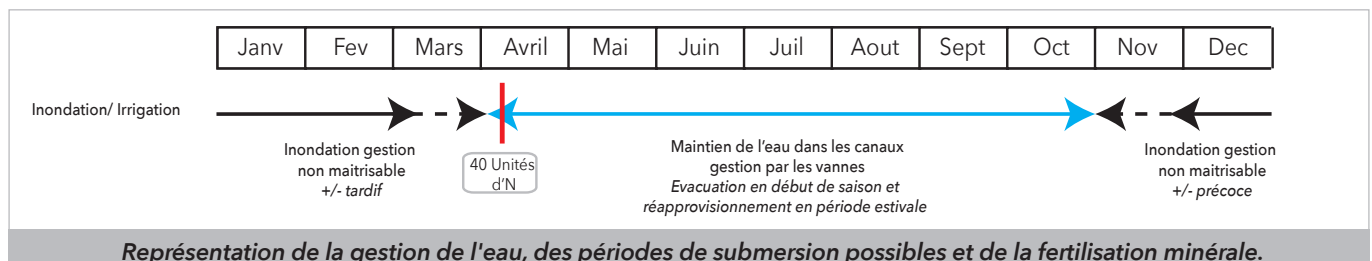
> Gestion du pâturage en alternance sur les deux parcelles

Les génisses sont placées, dans un premier temps, sur une parcelle de 7 hectares. Cette dernière est plus haute et voit l'eau repartir plus précocement. Le lot restera jusqu'à la possibilité d'aller pâturer la seconde et lorsque la végétation a bien été consommée. Le critère de sortie se fait avant la finition complète du couvert végétal pour faciliter le redémarrage de la croissance de l'herbe.

L'entrée sur le deuxième parc (3ha) se fait plus tardivement, au début du plein printemps, d'une part, le départ en végétation est retardé (submersion plus tardive) et, d'autre part, la croissance de la flore est plus lente (plantes à meilleur report sur pied, Joncs, Carex, Glycérie...). À la suite d'un pâturage incomplet de la parcelle (pour faciliter la relance de la croissance de l'herbe), l'éleveur retourne sur le premier parc et alternera les passages sur chacun d'eux au cours de la saison de pâturage.

Parfois, le marais connaît une période estivale (croissance de l'herbe plus réduite) qui engendre une consommation plus importante du couvert. A la fin de la saison de pâturage, l'ensemble de la végétation est bien consommée et plus particulièrement sur le premier parc. En effet, les temps de pâturage y sont plus longs du fait d'une superficie plus importante. Les passages en tri de début de la saison conduisent à des refus importants sur le Jonc. Ces derniers sont rattrapés plus tard grâce à l'insistance de l'éleveur pour la finition complète de la parcelle.

> Des pratiques pour stimuler la pousse de l'herbe productive et rapide à la croissance



Afin de stimuler la croissance de l'herbe verte et tendre, Raymond Lemonnier utilise deux techniques, la gestion des niveaux d'eau et l'amendement minéral. La gestion de l'eau se fait à partir des différents canaux qui quadrillent le marais et des vannes de régulation de l'eau (Voir le schéma ci-dessus). Pour l'éleveur, il est important d'évacuer l'eau précocement en fin d'hiver pour bien lancer le départ en végétation. Ensuite, lorsqu'arrive la saison plus chaude, l'enjeu est de maintenir un niveau d'eau important dans les canaux pour permettre une bonne irrigation de parcelles, "La tourbe a besoin d'eau pour permettre une bonne pousse de l'herbe."

Un autre paramètre rentre en compte, c'est le temps de submersion des parcelles durant la période hivernale. Ceci n'est pas maitrisable par l'éleveur mais il préfère voir l'eau venir et repartir régulièrement que voir stagner l'eau pendant un temps long. Ceci impacte considérablement la pousse de l'herbe productive et précoce recherchée sur les parcelles.

L'éleveur pratique aussi la fertilisation minérale pour faire accroître la précocité de la la croissance de l'herbe. Il réalise un passage d'environ 40 unités d'azote par hectare au début du printemps sur les deux parcelles pâturées.

Résultats de l'expérience

LES PERFORMANCES ANIMALES SONT ATTEINTES

Selon l'éleveur, l'objectif de maintenir une bonne croissance des génisses et notamment un état corporel final intéressant est atteint. **Les performances d'engraissement sont bonnes et permettent de satisfaire les ambitions de vente pour le maintien du revenu.** Cependant, il est intéressant de comprendre l'évolution de la croissance des génisses tout au long de la saison qui ne doit pas être régulière mais doit connaître une baisse du gain moyen quotidien au cours de l'été quand la croissance de l'herbe ralentit. Ceci n'est pas un problème en soit car elles sont capables de rattraper cette baisse au cours de l'automne. Mais c'est un élément qui semble intéressant à avoir en tête pour la suite.

L'ÉLEVEUR RÉUSSI À MAINTENIR UNE RESSOURCE ALIMENTAIRE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

La gestion sur les parcelles permet aujourd'hui de maintenir l'alimentation du lot toute la saison. On observe une réelle compétence de l'éleveur dans ce domaine qui par expérience est capable de piloter au mieux sa conduite. De plus, la gestion des canaux est intéressante et permet de maintenir de bonnes conditions de pousse de l'herbe tout au long de la saison, malgré l'apparition de périodes sèches plus importantes. Tout cela fonctionne dans la mesure où l'effectif est adapté en début de saison de pâturage à la pousse de l'herbe. Se pose ainsi la question de la gestion des autres animaux, qui lorsque le nombre de génisses placées sur le parc est réduit, doivent être alimentées par ailleurs. Il serait intéressant de se poser la question de l'impact économique que cela engendre dans le contexte actuel de manque de surface.



Jonc déjà en croissance fin janvier qui permettra de compenser la faible pousse de l'herbe au moment de la mise à l'herbe (début de printemps froid, submersion tardive).

MANQUE DE SÉCURISATION PLURIANNUELLE DE L'ALIMENTATION

Une baisse importante des jours de pâturage

Comme nous avons pu le voir par ailleurs l'éleveur a tendance à voir baisser les jours de pâturage sur ces deux parcelles de marais, **6435 jours de pâturage génisse** (195 jours x 33 génisses) en 2019 et une estimation de seulement **4255 jours de pâturage génisse** (185 jours x 23 génisses) pour 2020. Cette variabilité s'explique en partie par des conditions climatiques plus difficiles pour la végétation recherchée par l'éleveur, submersion plus longue et tardive, début de printemps plus froid, étés plus marqués.

En effet, la pratique de l'éleveur est construite autour de la valorisation optimale d'une catégorie de végétation, les graminées productives et précoces. Les utilisations rapides sur de l'herbe jeune, la fertilisation ou l'irrigation influence positivement la présence voire la dominance de ce type de végétation. **Dans la mesure où les conditions de croissance de l'herbe sont bonnes, tout ira bien et l'éleveur remplira pleinement son objectif mais si des changements non maîtrisables apparaissent, la productivité de l'herbe jeune verte est largement impactée et d'autant plus avec l'intensité des pratiques de pâturage.** Ainsi, il est normal de voir une diminution globale de la productivité au fil des ans et ce malgré l'effort fait par l'éleveur d'adapter l'effectif au contexte annuel de pousse.

Un manque de considération des végétations aux caractéristiques différentes

L'éleveur considère peu l'utilité des plantes à croissance plus lente et à meilleur report sur pied (Jonc, Glycérie, Carex...) qui ont un intérêt certain pour la satisfaction de son objectif. Ce dernier juge la végétation simplement par un regard sur la valeur nutritive ou la productivité printanière, ce qui ne correspond pas aux qualités de ces types de plantes.

- Tout d'abord elles participent déjà à l'alimentation des génisses, notamment durant les périodes difficiles. De part leur capacité à se reporter sur pied, elles offrent une ressource alimentaire non négligeable au moment où les graminées productives et précoces sont peu présentes (pousse ralentie en été). De plus, elles participent à diversifier le menu des génisses, gage d'appétence et donc de réussite de l'objectif de maintien de bons niveaux de croissance.
- Ensuite, elles pourraient avoir un intérêt face aux changements des conditions de pousse. En effet, elles possèdent des caractéristiques intéressantes de capacité de report sur pied ou de croissance décalée.
- Mais elles subissent certaines pratiques de l'éleveur. En effet, les pratiques mises en place pour favoriser les graminées productives et rapides à la croissance pénalisent les végétations plus lentes et à bon report sur pied : la fertilisation minérale, la gestion de l'eau actuelle, le pâturage intense dirigé sur des critères d'herbe jeune et verte.

DES RESSOURCES POUR ALLER PLUS LOIN

Ce retour d'expérience est lié aux fiches techniques accessibles sur le site du réseau www.paturajuste.fr.

- ! Faire évoluer la végétation par les pratiques
- ! Le report sur pied des végétations

SI CE RETOUR VOUS INSPIRE :

Faites-nous part de vos remarques ou de vos pratiques mises en place chez vous : mdeville@parc-cotentin-bessin.fr
afesneau@manche.chambagri.fr

ÉDITION :

SCOPELA, octobre 2020

📍 73340 Bellecombe en Bauges

✉ contact@paturajuste.fr
paturajuste.fr



CE RETOUR D'EXPÉRIENCE A ÉTÉ ÉLABORÉ EN PARTENARIAT AVEC



AVEC L'APPUI FINANCIER DE

